

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 53 (1965)

**Heft:** 54

**Artikel:** Vaud

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-271095>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DANS LES CANTONS ROMANDS

## NEUCHATEL

### Les femmes dans les commissions cantonales

Dans sa séance du 25 juin, le Conseil d'Etat a procédé à la nomination des membres des commissions cantonales, des délégués et des représentants de l'Etat dans certaines commissions, conseils d'administration, établissements, offices cantonaux, etc. Les femmes y sont représentées comme suit :

#### Commission de surveillance de l'Office cantonal des mines

Mme Marcelle Corswant, La Chaux-de-Fonds

Mme Maria Guéissaz, docteur en médecine, Neuchâtel

Mme Marguerite Leuba, institutrice, Couvet

#### Commission de surveillance de la Fondation Edouard DuBois

Mme Huguette Gendre, ménagère, Neuchâtel

#### Commission de surveillance de la Fondation des asiles cantonaux pour femmes âgées

à Serrières, à Saint-Martin et à La Chaux-de-Fonds

Mme Marcelle Corswant, La Chaux-de-Fonds

Mme Marguerite Malcotti, infirmière, La Chaux-de-Fonds

Mme Jeanne Steudler, Serrières

#### Commission de surveillance de la Fondation de l'œuvre de la « Maison des jeunes »

Mme R. Cattin-Robert, avocat, Peseux

Mme Marguerite Gay, assistante sociale, Neuchâtel

Mme Manon Miéville, La Chaux-de-Fonds

#### Représentants de la Société neuchâteloise d'utilité publique

Mme Madeleine Jeanneret, Neuchâtel

#### Commission consultative des routes

Mme Charlotte Landry, Couvet

Mme Simona Gnaegi, La Chaux-de-Fonds

#### Office cantonal de conciliation

Mme Robert-Challande, avocat, Saint-Blaise, supp.

#### Commission cantionale des apprentissages

Mme Francine Bourquin, régleuse, La Chaux-de-Fonds

Mme Rose-Marie Girard, directrice de l'Ecole professionnelle des jeunes filles, à Neuchâtel

Mme Anne-Marie Hauser, ménagère, Boudry

Mme Berthe Roth, ménagère, Saint-Aubin

#### Commission de surveillance de la caisse cantonale neuchâteloise d'assurance contre le chômage

Mme Léone Baumgartner, commis, Le Locle

Mme Elise Longaretti, ouvrière, Neuchâtel

#### Commission de surveillance de la caisse cantonale de compensation pour allocations familiales

Mme Liliane Bourquin, employée de bureau, Chêzard

#### Commission cantionale de recours en matière d'allocations familiales

Mme Denise Berthoud, avocat, Neuchâtel, supp.

#### Commission cantionale de recours pour l'assurance vieillesse et survivants

Mme Berthe Notz, Le Locle

#### Commission cantionale de l'assurance-invalidité

Mme R. Cattin-Robert, avocat, Peseux, en qualité de juge-justicier, présidente

Mme Alice Bourquin, assistante sociale, Peseux

Mme Marguerite Gay, directrice de l'Office social, La Chaux-de-Fonds

#### Commission consultative pour l'enseignement primaire

Mme Odette de Montmollin, Auvernier

Mme Marie-Louise Roulet, Neuchâtel

#### Commission consultative pour le choix du matériel scolaire

Mme Josine Gagnébin, Le Locle

Mme Marguerite Pattus, conseillère communale, Saint-Aubin

#### Commission consultative pour les travaux féminins

Mme Josine Gagnébin, Le Locle

Mme Hélène Godio-Saucy, Cernier

Mme Germaine Martin-Rosat, Travers

Mme Marguerite Pattus, conseillère communale, Saint-Aubin

#### Commission consultative pour les travaux féminins

Mme Josine Gagnébin, Le Locle

Mme Marguerite Pattus, conseillère communale, Saint-Aubin

#### Commission consultative pour l'enseignement ménager

Mme Lydia Büttikofer-Hetti, Fleurier

Mme Germaine Feut, Les Brenets

Mme Eglantine Moughin, Domresson

Mme Emilie Robert, Saint-Aubin

#### Commission consultative pour l'enseignement secondaire

Mme Marie-Thérèse Huguenin-Hèche, Le Locle

Mme Ruth-Robert, avocat, Neuchâtel

#### Commission des études pour le Gymnase cantonal de Neuchâtel

Mme Denise Berthoud, avocat, Neuchâtel

#### Commission des études pour le Gymnase cantonal de La Chaux-de-Fonds

Mme Denise Cornu, La Chaux-de-Fonds

#### Commission consultative pour l'enseignement professionnel

Mme Rose-Marie Girard, directrice de l'Ecole professionnelle de jeunes filles, Neuchâtel

Mme Raymonde Schweizer, La Chaux-de-Fonds

#### Comité de la Caisse cantonale de remplacement du corps enseignant primaire

Mme Monique Jacot, Travers

#### Comité de direction de la caisse cantonale de remplacement du personnel des établissements d'enseignement secondaire, professionnel et supérieur

Mme Marie-Thérèse Pattus, Saint-Aubin

### Pour la deuxième fois une femme est élue à l'exécutif d'une commune

Auprès Saint-Aubin, c'est à Fleurier qu'une femme est appelée à siéger au Conseil communal. Mme Anita Presset qui était jusqu'à maintenant conseillère générale socialiste, dirigera le Département des finances et assumera la tâche de secrétaire du Conseil.

La nouvelle élue est mère de famille ; elle fait, à côté de son ménage, un travail d'horlogerie à la maison.

Comme toute maîtresse de maison, elle est soucieuse du bon équilibre de son budget familial et son désir est de gérer aussi consciencieusement les deniers publics qui lui sont confiés.

\* \* \*

#### Les conseillères générales en majorité

Dans cette localité, les dames ont maintenant la majorité au Conseil général composé de quinze membres ; il y a effectivement sept conseillères et huit conseillers.

Malgré cette montée féminine, le « matriarcat », la terrible maladie que l'on craint tant outre Sarine, n'a pas fait son apparition au village ! Grâce à la bonne collaboration entre les conseillères et conseillères, la commune se porte très bien.

M. P.

### Association vaudoise des citoyennes

En ouvrant la cinquante-septième assemblée générale de l'Association vaudoise des citoyennes, le 12 juin, Mme G. Girard (La Tour-de-Peilz), présidente, a déploré qu'une si longue activité aboutit à l'octroi des droits politiques dans trois cantons romands seulement ; comment faire sortir des cartons des gouvernements cantonaux toutes les motions, les initiatives, les pétitions qui y sont ? Comment éveiller l'intérêt des électeurs pour qu'ils octroyent, aux femmes, ces droits civiques que chacun d'entre eux reçoit à sa majorité sans avoir rien fait pour cela ?

Dix Vaudoises se sont rendues, ce printemps, à la Landsgemeinde de Glaris, où elles ont noué des liens amicaux avec plusieurs personnalités.

On constate avec satisfaction qu'un nombre grandissant de femmes participent aux travaux des Conseils généraux et siègent dans les Conseils communaux, par le déstirement de corréligionnaires politiques. On invite les femmes à acheter des produits suisses, mais on leur refuse le droit de se prononcer, entre autres, sur le régime laitier.

Mme Girard a été réélue par acclamations, la gestion adoptée avec les compétences, le forum concernant l'industrialisation : il a été présidé par M. Paul Daniel reporter à Radio-Lausanne, en présence de M. MM. Gilbert Sandoz, député du Conseil d'Etat, MM. Gilbert Sandoz, député de Lausanne, secrétaire aux œuvres sociales de la ville de Lausanne, R. Burnet, chef du Service de la santé publique au Département de l'intérieur, Dr. Yves Saadan (Montreux) et Michel Margot, reporter à Radio-Lausanne, victime d'un très grave accident, ont exposé les divers aspects de l'hospitalisation, ses charges, ses difficultés, les manques dus à la pénurie du personnel qualifié de locaux. Ces exposés ont suscité un vif intérêt dans l'auditoire féminin très nombreux. Certaines questions posées sur la direction de l'Hôpital cantonal ont fait quelque bruit dans le canton.

S. B.

\* \* \*

Le groupe de Lausanne de l'Association vaudoise des citoyennes s'est réuni en juin dans les salles des Vignerons sous la présidence de Mme L. Zanchi ; elle a approuvé sans discussion le rapport du comité et les comptes de Mme Knaps, en portant à 5 fr. la cotisation annuelle. Le rapport annuel rassemble les diverses séances et conférences de l'exercice, l'entretien sur la présence de la femme à l'Exposition nationale, qui a fait un certain

## GENEVE

### A l'Alliance internationale

#### 4. Harmonisation des horaires du travail féminin et des horaires scolaires.

5. Le problème du travail à temps partiel s'est levé, comme l'an dernier, à l'opposition des représentants des employeurs et des travailleurs ; le BIT est chargé d'une étude sur le travail à temps partiel pour les travailleurs des deux sexes.

#### Journée suisse des clientes du commerce de détail privé

Sur l'initiative du groupe féminin de l'Association suisse des détaillants en alimentation (VELEDES) s'est tenue, le 1er juillet, à Veytaux, une réunion des clientes du commerce de détail privé à laquelle participeront plus de 200 consommatrices. Après un exposé de M. Louis Devaud, chargé de missions de l'Université de Genève, sur le thème : « Consommateurs et détaillants, partenaires dans l'économie moderne », fut constituée l'Association suisse des clientes du commerce de détail privé dont les buts furent précisés par Mme Haag (Fribourg).

Le nouveau groupement entend engager le dialogue entre consommatrices et détaillants et assurer la représentation efficace des consommatrices qui se servent dans les magasins indépendants. Un comité provisoire fut chargé d'élaborer les statuts et un programme d'action.

#### Elle est secrétaire de parti

Pour la première fois à Genève, une femme va fonctionner comme secrétaire général d'un parti politique.

Le parti radical genevois vient, en effet, de désigner à ces fonctions, en remplacement de Mme Serge Balland, Mme Geneviève Jovignot. La nouvelle secrétaire générale est une femme charmante et cultivée, mère de trois enfants et grand-mère. Elle est licenciée en droit et a déjà fait preuve des plus efficaces qualités comme présidente de la Commission d'entraide féminine radicale et dans l'aide apportée à certains services sociaux de Genève.

#### Gymnastique

L'Association genevoise de gymnastique féminine a tenu son assemblée générale le 17 mai sous la présidence de Mme Bordairon qui exerce cette charge en assemblée pour la première fois ; elle remplace Mme Chapuis qui a occupé ces fonctions depuis 1949.

Au cours de la partie administrative, de nombreuses communications et rapports furent présentés. L'effectif de dames adultes se monte à 44, celui des jeunes actives, à 764, et celui des pupilles, à plus de 600. La journée des pupilles s'est déroulée le 23 mai, à Genthof, la Journée cantonale féminine a eu lieu à Chêne-Bougeries, le 13 juin.

Des diplômes d'honneur furent remis, avec des fleurs et des souvenirs, à trois membres qui se sont dévoués aux responsabilités pendant de nombreuses années : Mme Edith Jaccoud, Mme Maeder et Mme Chapuis. Le très beau film du cinquantième anniversaire termina la soirée.

#### AVIS

**Union des femmes**, 22, rue Etienne-Dumont, fermeture du local du 15 juillet au 15 août.

#### Vacances à Crêt - Bérard

Des vacances, dans le cadre si paisible et si beau de Crêt-Bérard, sont proposées aux mères fatiguées et aux femmes seules.

**1er séjour** : du lundi 13 au samedi 18 septembre.

Responsables : Mmes R. Morellon et R. Prod'hom  
M. A. Hafelfinger et M. Brun

**2e séjour** : du lundi 20 au samedi 25 septembre.

Responsables : M. V. Rosset, S. Savary, M. Broyn et Mme R. Sulser

#### Programme des journées

De mardi au vendredi, chaque matin, une cause réelle a été prévue. Les après-midis sont libres et consacrés au repos ou à la promenade. Soirées récréatives, musique ; causerie de Mme P. Juillard, avec clichés : « Voyage au Zambèze ».

**Prix du séjour** : 80 fr., payables à l'arrivée. Que personne ne renonce aux vacances pour raisons financières, simplement que l'on nous signale la chose. Café noir et thé sont facultatifs et se paient à part.

Renseignements et inscriptions : Mme V. Rosset, chemin Clergerie 10, 1009 Pully, tél. (021) 28 62 03.

## Tissage de toiles de Langenthal SA

24, CONFÉDÉRATION - TÉL. 25 49 70

Maison spéciale pour linge de maison  
Nappes à thé  
Mouchoirs pour dames et messieurs



**INSTITUT DE BEAUTÉ**  
**LYDIA DAÏNOW**

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4      Genève  
Tél. 24 42 10      Membre de la FREC